

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 JUIN 2026

Date de convocation du conseil municipal : Le 18 juin 2026

Membres présents : THOMAS Khoticha, VILLEMONTÉ de la CLERGERIE Odile, LESTAVEL Isabelle, PECHMAGRE Emilie, Mrs NICAUD Philippe, SANZ Alain, TOURNIE Christian, PRAZ Nicolas, JAUFFRED Frédéric, M de LA FAGE Pierre

Absents excusés : Mme MANENT Carine.

Procuration : de MANENT Carine à JAUFFRED Frédéric

Secrétaire de séance : Christian TOURNIE

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- Désignation secrétaire de séance
- Approbation du PV du 28 mai 2026
- Désignation délégué Cauvaldor expansion et CLECT
- DM : Budget commune : excédent 2025
- CCID : Validation de la liste
- Questions diverses

Le major LAMICHE de la gendarmerie de Gramat et le capitaine PONCELET de la compagnie de Gourdon sont venus expliquer le rôle de la participation citoyenne.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou une secrétaire de séance. Il s'agit de nommer le/la secrétaire de séance de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

-Nomme Monsieur TOURNIE Christian secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2026.

Monsieur le maire demande aux membres du conseil d'approuver, avec ou sans observation le procès-verbal de la séance du 28 mai 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

-APPROUVE sans observation le procès-verbal de la séance du 28 mai 2026.

Désignation délégués Cauvaldor Expansion et CLECT

Après en avoir délibéré, et l'unanimité, le conseil municipal nomme comme délégué titulaire : M JAUFFRED Frédéric. Nous avons déjà délibéré pour la CLECT.

Désignation du référent voirie auprès de Cauvaldor : M TOURNIE Christian.

Décision Modificative N° 2 – Budget principal excédent 2025

La trésorerie nous informe qu'il convient de rajouter au budget 2026 la somme de 57 550.08€ concernant des excédents de 2025. M le Maire propose au conseil municipal de répartir cette somme en recette comme suit.

Recettes d'investissement : Compte 1068 : + 57 550.08

Dépenses de fonctionnement : Compte 623 : fêtes et cérémonies : + 2 000

Compte 6413 : personnel : + 1 550.08

Dépenses d'investissement : Maison Cabarroc : + 15 000

Eglise : + 15 000

Aménagement terrain : + 15 000

Bâtiments public : + 9 000

TOTAL 57 550.08€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : arrête les compte comme présentés dans le tableau, adopte la décision modificative n° 2 et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette DM 2.

Délibération revalorisation salaire : secrétaire de mairie

Monsieur le Maire propose de revaloriser le taux horaire brut de Mme Cournac .Après en avoir délibéré, et à la majorité (10 pour 1 contre), le conseil municipal décide une augmentation du taux horaire : soit 13.66 € brut.

Désignation des membres du CCID

M le Maire propose un liste de 24 personnes, dont 2 personnes contribuables de la commune mais ne résidant pas dans celle-ci.

Après en avoir délibéré, et à la majorité (10 pour 1 contre), le conseil municipal valide la liste.

Rénovation mur du cimetière

Une rénovation du mur du cimetière doit être effectué.2 devis sont proposés un de M Cassagne Florian de 8 300.00 € TTC et un de SARL construction Delpon de 9 152.40 € TTC.

M Cassagne Florian étant le compagnon d'Emilie Pechmagre, Mme Pechmagre est sortie de la salle.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le devis de M Cassagne Florian d'un montant de 8 300.00 € TTC et autorise monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

DIVERS

En raison de la canicule M. le Maire et Mme Villemonte de la Clergerie Odile prennent régulièrement des nouvelles des personnes âgées.

Un point est fait sur les 3 dossiers concernant, le terrain de la commune, la maison Cabaroc et l'église.

Un projet d'aménagement autour du lac est exposé par Nicolas PRAZ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal en septembre 2026

Le Maire,
Alain SANZ

Le secrétaire de séance
Christian TOURNIE